

Quo Vadis Dalheim?

Communication à tous les citoyens de la Commune de Dalheim

Je suis consterné! – Indigné des événements actuels sur la tribune politique de Dalheim, et profondément inquiet sur ce qui nous attend à l'avenir. J'ai déjà exprimé antérieurement mes doutes sur les compétences des dirigeants de notre Administration Communale. Maintenant j'ai dû faire l'expérience de tromperie, voire-même de fraude, au sein du Conseil Communal.

Quelques mots d'histoire.

Suite à mon score extraordinaire de vote aux élections de 2005, j'ai adopté la fonction d'échevin. Mais mon analyse franche et critique de la situation de la Commune ne plaisait pas à mes collègues, et me rapportait rapidement la disgrâce de la majorité des élus. Ainsi mon co-échevin a fait chavirer la majorité, et a saboté le Collège Echevinal en été 2006. J'ai remis ma démission du poste d'échevin le 10 novembre 2006.

Un vide qui a duré de longs mois s'est installé. On était bien d'accord pour se débarrasser de moi, mais on n'avait pas de solution alternative. Ce n'est qu'après l'intervention personnelle de notre Ministre de l'Intérieur en février 2007 que les élus se sont saisis pour proposer une solution. Le « nouveau » Collège Echevinal a été assermenté en mars 2007.

Le côté grotesque de la situation était qu'après ma démission, on me demandait encore de dresser un budget pour l'année 2007, comme je ne pouvais être dispensé de mes fonctions qu'après qu'un successeur soit en place. Le résultat était un budget minimaliste tout à fait insatisfaisant, qui, contrairement à toute logique, a été voté par la majorité dans la séance du 22 décembre 2006. La frousse devant le risque d'un vote de censure l'emportait visiblement sur la conscience professionnelle de nos politiciens.

Depuis lors je suis muté « de facto » dans l'opposition, et je m'applique à observer d'un œil critique ce qui se passe. Dans ce rôle je ne sais guère prendre de l'influence sur les événements, mais je peux communiquer sur mon appréciation des faits et ainsi permettre à mes électeurs de se faire leur propre idée.

Retour à l'actualité.

Ce qui a donné lieu à cet écrit est la séance du Conseil Communal du 19 décembre 2007, dans laquelle le vote du budget 2008 était à l'ordre du jour. Entretemps tout le monde a compris que notre Commune devra faire face dans les prochaines années à un niveau de dépenses incontournables jamais vu dans le passé. Nonobstant l'incertitude financière qui en résulte, notre échevin des finances, Arsène Marx, présentait dans son discours le tableau d'un monde merveilleux, sans surprises, et parfaitement sous contrôle.

« La situation financière de la Commune n'est pas aussi tragique que prétendu (par Monsieur Mangerich) » était la devise d'introduction du discours. Certes, la situation de caisse s'est améliorée, comme j'ai tiré de toutes mes forces le frein des dépenses en 2006, et que mon budget 2007 était vraiment minimaliste. Par ailleurs les contributions annuelles de l'Etat ont augmenté. Tout cela ne résulte pas d'un effort particulier de planification financière. La créativité de Monsieur Marx s'est toutefois concrétisée dans le transfert d'un volume de 90.000 Euros de dépenses ordinaires vers le budget extraordinaire, ce qui a pour effet d'augmenter l'excédent du budget ordinaire. On se donne ainsi, entre autres, les moyens de rembourser un endettement supplémentaire de 1.000.000 Euros. Mais ce lifting est une tactique d'illusion. Non pas à cause du nouvel endettement, qui est inévitable, mais à cause de la création artificielle d'une marge pour subvenir à son remboursement.

Nous parlons depuis de longs mois de l'augmentation substantielle du prix de l'eau qui nous attend. Dans mes travaux de préparation pour mon plan quinquennal, j'ai calculé que notre Commune devra engager un volume de dépenses dépassant les 7.000.000 d'Euros au cours des 8 ans à venir pour assainir son réseau de distribution d'eau et de canalisation. Parallèlement les subsides d'Etat s'amenuisent, surtout sur le plan de l'épuration des eaux usées, où une Directive Européenne interdit tout subside à partir de 2010. Tout cela illustre bien l'importance d'une planification

pluriannuelle solide permettant de maîtriser la couverture des coûts à travers toutes les étapes. Rien de la sorte n'a été présenté par les responsables de notre Administration Communale. Cela peut se comparer à une conduite dans le brouillard intense, sans système de navigation, sans boussole, et sans carte.

Le manque de visibilité financière dans la démarche budgétaire du Collège Echevinal a aussi été relevé et sévèrement critiqué par notre Commission Financière. Le compte rendu de la Commission a été remis entre les mains des conseillers en début de séance, prétextant qu'il n'aurait pas été disponible plus tôt. Mais le rapport de trois pages n'était ni lu en public, ni laissait-on le temps aux conseillers de le lire avant le vote. En effet la lecture de ce rapport aurait mis notre échevin des finances méchamment dans l'embarras !

Par ailleurs les conseillers étaient privés du contenu d'un autre document capital dans la discussion budgétaire: l'engagement écrit du Ministère pour le subside de notre hall technique. Comme je l'ai déjà expliqué dans une communication antérieure, ce hall, estimé initialement à un coût de 1.200.000 Euros, a coûté finalement un total de 2.200.000 Euros. Comme les responsables de l'Administration d'époque ont raté la procédure de demande de subside, j'ai introduit cette procédure rétroactivement en mai 2006. Notre Ministre de l'Intérieur m'a expliqué à l'époque qu'une demande de subside rétroactive serait problématique, et que nous pourrions tout au plus nous attendre à environ 30% de subside sur le montant d'estimation initial de 1.200.000 Euros. Un subside d'Etat ne peut être intégré dans un budget communal seulement après confirmation écrite par le Ministère. Cette confirmation faisant défaut, je n'ai pas intégré le subside en question dans mon budget 2007.

Le budget 2008 de Monsieur Marx, par contre, inclut une recette de subside d'Etat pour le hall technique d'un montant de 378.000 Euros. J'ai interpellé de multiples fois les responsables communaux pour m'assurer de la certitude de ce subside. Et chaque fois on me certifiait que notre Ministre « tiendra sa parole », et confirmera notre subside. Le jour du vote du budget, le Collège Echevinal ne jugeait pas utile d'informer les conseillers en introduction de séance sur l'arrivée de la confirmation écrite dudit subside. Ce n'est qu'à l'interpellation explicite de Monsieur Heisbourg que l'on nous explique que la confirmation serait arrivée le même jour par fax, et que la recette des 378.000 Euros serait donc confirmée en bonne et due forme. Mais le Collège Echevinal n'a pas jugé utile, ni de remettre une copie de cet écrit ministériel aux Conseillers, ni de le lire en public avant le vote.

Vous avez certainement appris par la presse que le budget 2008 a été voté à l'unanimité, sauf une voix, la mienne! La raison en est essentiellement le manque total de visibilité au delà de l'année 2008. Par ailleurs j'avais un mauvais pressentiment sur le subside du hall technique de par mes entretiens antérieurs avec le Ministère.

Après la séance, j'ai demandé qu'on me fournisse une copie de la confirmation écrite du susdit subside. J'ai reçu ce document seulement récemment, et j'ai constaté que le subside était bien confirmé, mais que son paiement était échelonné sur 4 ans, dont seulement 38.000 Euros pour 2008 au lieu de 378.000 Euros!

Là j'ai compris pourquoi le Collège Echevinal ne voulait pas mettre ce document à disposition des Conseillers avant le vote: **Il manque 340.000 Euros de recettes! En conséquence, le résultat net de fin 2008 de Monsieur Marx n'est pas un bonus de 318.753 Euros, mais un malus de 21.247 Euros. Autrement dit: nous plongeons avec ce budget à nouveau dans les chiffres rouges.**

Si les conseillers avaient eu connaissance du contenu du rapport de la Commission Financière, et s'ils avaient été informés du paiement échelonné du subside pour le hall technique, ils n'auraient guère pu voter en bonne âme et conscience un tel budget fallacieux.

Ces façons d'agir sont à mes yeux des tromperies, voire-même de la fraude, à l'égard du Conseil Communal, et donc de la population. Si les responsables élus se perdent dans de tels égarements, j'estime que les électeurs doivent en être informés. D'où le présent écrit.

Avec mes meilleurs compliments.

Joseph Mangerich
Conseiller Communal
Dalheim

21 janvier 2008